

Éducation sexuelle: le souffre-douleur des programmes scolaires français. Un terrain miné pour l'État

Educação sexual: o bode-expiatório dos currículos escolares franceses. Um "campo minado" para o estado

Reçu: 19/04/2022 | Revisé: 20/04/2022 |
Accepté: 25/04/2022 | Publié: 20/06/2022

Fatima Auwel

ORCID: <https://orcid.org/0000-0003-1458-8792>
E-mail: fatimarauwel@gmail.com

Jacques Gleyse

ORCID: <https://orcid.org/0000-0002-8459-5958>
Université Montpellier
E-mail: jacques.gleyse@orange.fr

Comment citer: AUWEL, F. ; GLEYSE, J.;
Éducation sexuelle: le souffre-douleur des
programmes scolaires français. Un terrain
miné pour l'État. **Revue Brésilienne de
l'Enseignement Professionnel et
Technologique**, [S.l.], v. 1, n. 22, p. 1–26,
e13896, Jun. 2022. ISSN 2447-1801.



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution 4.0 Unported License](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/).

Résumé

L'article proposé est constitué d'une analyse comparative de grilles de lectures de manuels scolaires de sciences en lycée professionnel et en lycée général. Ces grilles de lectures sont complétées par une revue de littérature générale sur la question de l'enseignement de l'éducation sexuelle à l'école depuis 1973 à nos jours. On montrera, à partir d'analyses quantitatives et qualitatives des contenus textuels et illustratifs des manuels scolaires, comment la question de l'éducation sexuelle est devenue un enjeu médical, politique, sociétale et religieux. Que l'intégration de l'enseignement de la sexualité au sein des programmes scolaires français fut un parcours d'obstacles tant ce dernier est sujet de controverse, de discord, de contrôle des corps et d'enjeux de pouvoir. La question demeure encore aujourd'hui, malgré des avancées significatives, un sujet non maîtrisé dans sa globalité en fonction des espaces scolaires, du genre, des familles et des origines ethniques au point de devenir un véritable « souffre-douleur » des programmes et un « terrain miné » pour les pouvoirs publics.

Mots-clés: Enseignement. Ecole. Genre. Discrimination. Programmes Officiels. Manuels scolaires.

Resumo

O artigo proposto compreende uma análise comparativa de programas de leituras dos manuais escolares de ciências em escolas que ofertam o ensino médio profissionalizante e naquelas que ofertam apenas a formação geral no ensino médio. Estes programas de leitura são complementados por uma revista de literatura geral sobre a questão do ensino da educação sexual na escola desde 1973 até os dias atuais. Mostraremos, a partir de análises quali-quantitativas de conteúdos textuais e ilustrações presentes nos manuais escolares, como a questão da educação sexual se tornou um problema médico, político, social e religioso e como a inserção do ensino da sexualidade nos currículos escolares franceses foi marcada por obstáculos, considerando que esses currículos contêm pontos de controvérsias, discórdias, discursos que envolvem o controle dos corpos e jogos de poder. Essa questão permanece presente atualmente, apesar dos avanços significativos. Um assunto que não foi dominado em sua totalidade, em função dos espaços escolares, do gênero, das famílias e das origens étnicas, ao ponto de se tornar um verdadeiro "bode-expiatório" dos currículos escolares e um "campo minado" para os poderes públicos.

Palavras-chave: Ensino, gênero, sexualidade, currículos oficiais e manuais escolares.

1 INTRODUCTION

La sexualité humaine est un « fait social total » au sens donné à cette expression par Marcel Mauss concernant les techniques du corps (1936, 1951). Donnée de nature, la sexualité est socialisée, culturalisée, sacralisée et politisée. (BALANDIER, 1984 ; GLEYSE, 2020). Le partage sexuel des activités traverse tout le champ de la société et de la culture. La puissance et le pouvoir, les symboles et les représentations, les catégories et les valeurs se forment d'abord selon le référent sexuel. (GLEYSE, 2021). Ainsi, « l'éducation de la sexualité suppose d'appréhender une fonction de différenciation des sexes et des genres (masculin et féminin) tout en repérant une fonction de similitude (appartenance au même genre humain) » (PELEGE, PICOT, 2006).

Son étude en tant que phénomène naturel dans un premier temps et comme phénomène complexe dans un deuxième temps n'est pas un fait nouveau. Hippocrate, Platon, Aristote et Galien avaient étudié et décrit la reproduction. A ce propos, on trouve une littérature très riche qui illustre bien l'intérêt suscité par cette question.¹

Cependant, son introduction comme enseignement obligatoire dans les programmes scolaires par les différents gouvernements a soulevé bien plus de tensions que d'intérêt au sein de la société française. L'étude de la didactique et de l'épistémologique des manuels scolaires, des programmes et des rapports démontre qu'il s'agit d'un sujet au traitement complexe tant il s'inscrit dans un rapport de pouvoir et de volonté de contrôle des corps. Un constat qui va dans le sens de la pensée foucauldienne du « Biopouvoir » (t. 1, 1976). En effet, la sexualité est enseignée en réponse à des besoins sociétaux précis. La raison qui pousse les pouvoirs publics à l'introduire dans les programmes en 1973 suite à La circulaire Fontanet de 1973 n'est autre que sanitaire. Les risques sanitaires (Avortements clandestins, propagation des maladies vénériennes, hygiène scolaire), les conditions misérables des familles nombreuses, le désir des femmes de s'émanciper et l'arrivée du libéralisme ont conduit le monde politique à intervenir dans le privé de l'intime pour en prendre le contrôle.

Cet enseignement est d'abord facultatif à raison de 4h par an en classe de 3^e et le demeurera jusqu'en 2011 pour les sections littéraires et sociales et économiques. (Bordas, 1^{er} L, 2001, 2007). Aussi, les lectures (les rapports ministériels, les grilles de lecture, la littérature scientifique et intellectuelle...) réalisées, tout autant que l'âge du public, les publics visés (formation professionnelle ou générale des élèves), la formation des professeurs, le choix des intervenants, le genre des auteurs des manuels, les origines sociales et ethniques des élèves, démontrent une difficulté pour l'Etat à démocratiser cette éducation, frontière entre pulsions et civilisations, entre public et privé, entre contrôle et droit de passage. Le discours du ministre de l'Education National Fontanet à l'origine de la circulaire et conscient des résistances sociétales à une éducation sexuelle à l'école rassure et justifie sa mise en place dans l'espace scolaire par une rapide évolution technologique, scientifique, juridique, économique influençant des comportements vécus dans un espace publique en mutation:

¹ Voir les quelques exemples d'auteurs et théoriciens qui traitent de la Sexualité plus bas.

Il a longtemps été admis que les éducateurs devaient tenir les enfants à l'écart des problèmes de l'âge adulte, et plus spécialement à l'égard de ceux qui concernent la sexualité. Mais les fables racontées aux plus petits et le silence opposé aux plus grands paraissent aujourd'hui chargées d'inconvénients très lourds, du double point de vue de l'évolution psychologique et de la relation de l'adolescent à l'adulte. Ils sont devenus inacceptables du fait de la civilisation ambiante, de l'évolution des modes de vie, du recrutement mixte des établissements. (MEN, C., 1973).

On trouve un discours similaire prononcé du professeur Gustave Lanson 60 années plus tôt :

En répandant l'éducation sexuelle, en parlant naturellement de choses naturelles, vous travaillerez à préparer, pour la fin de ce siècle, un public qui demandera aux écrivains autre chose que des dialogues ou des rêveries d'amants. Il y aura moins de romans racontant des aventures de séduction ou d'adultère, et ce sera une grande révolution. (Dr. BESSEDE, 1911).

Ce qui est mis en avant pour justifier cette prise de contrôle, ce sont les limites auxquelles sont confrontées les familles en matière d'éducation sexuelle. Leurs connaissances sont jugées trop lacunaires voir inadaptées à une société en pleine mutation comme cela a été évoqué précédemment. Déjà au début du siècle dernier, le docteur Doléris, dans son discours prononcé à l'occasion du Congrès Internationale d'Hygiène incitait l'État à prendre en compte dans les programmes scolaires l'éducation sexuelle car pour lui comme pour d'autres intellectuels de l'époque (DURKEIM, 1911) : « *Les pères et les mères osent bien rarement aborder ce sujet soit par méconnaissance des conséquences, soit par pudeur.* ». (Dr BESSEDE, 1911). Ainsi, l'Histoire de l'enseignement de la sexualité s'inscrit dans un temps long. Il aura fallu plusieurs siècles pour rendre son enseignement public et ce malgré une connaissance scientifique précise du sujet ancien. C'est pourquoi il conviendrait de classer son champ d'étude davantage dans une Histoire conflictuelle en mouvement. Une Histoire de la sexualité qu'on peut qualifier de paradoxale. D'une part, elle n'a cessé d'être mise en discours comme le démontre très clairement Foucault dans son livre : *La Volonté de Savoir* (t. 1, 1976) et d'autre part, elle est niée, tue dans la sphère privée tant les injonctions socioculturelles sont fortes. Devenue sujet de controverse, sa mise en discours dans l'espace scolaire devient rapidement un exercice périlleux. Il arrive, comme on peut le lire dans de nombreuses circulaires, que les pouvoirs publics peinent à contourner les résistances sociétales (RAPPORT, 1998, 2004, 2007, 2016, 2019, 2021). Ce qui a pour conséquence comme nous le verrons plus bas un enseignement au contenu sexuel essentialiste qui se limite à un discours historiquement sanitaire, économique et juridique. En effet, la construction acceptable d'une éducation sexuelle à l'école fut dès le début placée sous « *le signe essentiel du péril vénérien, de la dégénérescence, sous la forme de l'hérodosyphilis* ». (DURKHEIM, 2011 ; CORBIN, 1978, 1991). On lit quelques écrits mettant en avant l'utilité de son enseignement. Par exemple, la brochure de Madeleine Pelletier, médecin, publiée en 1914 sous le titre *L'Éducation féministe des filles* (POUTRAIN,

2014). Nous pouvons citer d'autres auteurs et la liste est longue, mais là n'est pas l'objet de cette étude².

Notons ici que d'après Yvonne Knibielher (Cité par Poutrain, 2014), le terme même d' « éducation sexuelle » est apparu en 1914.³

On constate, dès l'origine, une volonté de responsabiliser les jeunes dans leur sexualité :

Les congressistes, réunis à la Sorbonne sous la présidence de M. Gustave Lanson, professeur à la Faculté, des Lettres de Paris, ont recherché les moyens d'introduire l'éducation sexuelle dans la pédagogie. Rapporteur pour l'Allemagne, le docteur Chotzen, de Breslau, préconisa une éducation destinée à agir sur l'intelligence et le sentiment, propre à donner aux jeunes gens conscience de leur "responsabilité sexuelle". (Dr. BESSEDE, 1911).

Ces débats seront repris puis développés par certains mouvements féministes, médecins, intellectuels, associations des défenses du droit de l'enfant et le mouvement LGBT+. (POUTRAIN, 2014).

Cependant, il faudra plus de soixante ans avant que l'Etat ne se décide à intervenir dans l'intime des familles et à en faire une affaire politique. Les raisons de ce changement de cap est davantage justifié par un contexte historique favorable. En effet, nous assistions d'un côté à une situation sanitaire alarmante (avortement clandestin dramatique, pauvreté des familles nombreuses, logements inadaptés, hygiène des enfants décrite comme déplorable violences sexuelles, propagation des maladies vénériennes...), elle-même dénoncée par le public. De l'autre côté, nous assistions à des changements moraux induits par des progrès scientifiques, juridiques et économiques émancipateurs (loi Neuwirth autorisant la pilule, Loi Veil légalisant l'I.V.G, mixité scolaire avec l'instauration du collège unique en juillet 1975 (loi n° 75-620 du 11 juillet 1975). Néanmoins, malgré ces progrès et une institutionnalisation de la sexualité, il faudra encore un demi-siècle pour renforcer son application par le milieu scolaire et faire de cette enseignement un outil de prévention, d'égalité et de bien-être chez les jeunes. (B.O. M.O.N, 2019).

² Note. On peut citer Thomas Beddoes, médecin anglais, 1802, le Dr Pierre Régner qui dès 1901 avait osé à faire des conférences à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales intitulée : *De l'éducation sexuelle*. Guilio Obici avec *Les Erreurs de l'éducation sexuelle* en 1902, celle du Dr Henri Fischer avec son *Éducation sexuelle et hygiène de l'enfance* en 1903, celle du Dr André Wylm, *Morale sexuelle en 1907*, celle du Dr Sicard de Planzoles avec *La Fonction sexuelle* au point de vue de l'éthique et de l'hygiène sociale en 1908, *L'Enseignement de l'hygiène sexuelle* à l'école en 1912 du Dr Lucien Mathé, Freud et ses *Trois essais sur la théorie de la sexualité* en 1905, Havelock Ellis et son *Éducation sexuelle*, le Dr Bessede et sa brochure intitulé *Initiation à l'éducation sexuelle*, Durkheim et son *Education sexuelle* ou un peu plus tard Perrot, Beauvoir, Kinsey, Bozon, Foucault, Bailley, Balandier, Becker, Boswell, Decaux, Demers. D'autres l'intégreront dans de nouvelles disciplines comme Histoire des mentalités avec : Labrousse, Reich, Ginzburg, Simiand, Vovelle, Corbin, Courtine, Vigarello, pour ce qui du début de l'introduction de la question de l'éducation sexuelle dans l'espace public.

³ *Date à vérifier car comme nous allons le voir, le terme est bien cité en guise de titre d'ouvrage par certains médecins et penseurs dès 1902, notamment par le Dr Pierre Régner qui dès 1901 qui donnait des conférences à l'École des Hautes Etudes Sociales s'intitulaient De l'éducation sexuelle.* (BESSEDE, 1911).

Il est apparu intéressant de questionner cette hésitation et de chercher à dégager les structures et mécanismes mis en place par les autorités pour contrer les différentes injonctions sociétales. A savoir, comment les discours opposés à la démocratisation d'une éducation à la sexualité au sein de l'espace scolaire se construisent et influencent le monde politique ? Sur quels arguments fondent-ils leurs discours ? Dans quelle mesure la volonté de rendre l'intime public devient rapidement un enjeu de « biopouvoir » ? Comment les acteurs, notamment les pouvoirs publics, les parents, les entités religieuses les auteurs des manuels scolaires définissent, pensent, censurent et régulent les conduites corporelles liées à la sexualité ?

Avant toute analyse et interprétation, il semble important de rappeler quelques notions et de décrire les démarches mises en œuvre dans cette étude.

1.1 LE MANUEL SCOLAIRE : OBJET MANIPULANT OU OBJET MANIPULÉ ?

Nous avons choisi de traiter l'éducation sexuelle à l'école dans les manuels scolaires pour plusieurs raisons :

— Le manuel scolaire obéit à une commande institutionnelle : le programme définit le contenu des sciences enseignées et de la sorte « normalise » le discours scolaire. C'est aussi un produit commercial (en France du moins, où l'État n'exerce aucun contrôle sur son édition ou sa distribution). Son contenu est donc conditionné par des considérations économiques (coûts de production, attentes supposées ou réelles des enseignants prescripteurs...) qui peuvent en infléchir le discours (MORAND, 2012 ; CHOPPIN, 1993).

— Il participe au processus qui consiste à « *apprendre à jouer des rôles, partager des significations avec autrui, répondre et anticiper ses attentes, intérioriser des normes, des valeurs, des systèmes de pensée* ». (CHERKAOUI, 1992).

— Enfin, il peut véhiculer des formes de discrimination variées, conscientes ou inconscientes. (M. ANTI-JUAN, 2004).

1.2 UNE BREVE DEFINITION ET CARACTERISATION DE L'OBJET

« Formation de quelqu'un dans tel ou tel domaine d'activité ; ensemble des connaissances intellectuelles, culturelles, morales acquises dans ce domaine par quelqu'un, par un groupe. » (LAROUSSE, 2020). Telle est la définition de l'éducation donnée par le dictionnaire le plus couramment utilisé en France.

L'éducation à la sexualité repose donc sur des méthodes et techniques qui permettent d'apporter l'information à l'individu sous une forme qui soit appropriable, sans stigmatiser ni culpabiliser. Elle est donc sous-tendue par une réflexion éthique. Travaillant sur les questions de représentations, normes, croyances et valeurs, en amont des comportements, « elle met à contribution des outils interdisciplinaires » (TESSIER, 2004).

2 METHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE POUR L'ETUDE DES MANUELS

On peut poser comme hypothèse que l'École ouvre un espace où tout n'est pas joué d'avance, qui permet parfois d'échapper aux déterminismes sociaux, d'ouvrir des possibles. (BERENI, CHAUVIN, JAUNAIT, REVILLARD, 2012), d'exprimer des idées et des pensées que la sphère privée, quelques fois, n'autorise pas. A partir de là, nous partons de l'idée que les manuels offrent généralement un support à cette ouverture.

Ainsi, le support le plus pertinent susceptible de nous éclairer sur nos interrogations concernant l'éducation à la sexualité est le manuel scolaire. Et plus précisément les manuels de sciences naturelles. La construction de grilles de lectures par thème facilitera un recueil de données quantitatives et qualitative précis. Il faudra ensuite les interpréter et faire émerger une théorie. Cela conduisant à : « une prise de risque qui présuppose des sauts logiques, des sauts créateurs qui doivent, rapidement, être empiriquement étayés et argumentés pour pouvoir être reconnus et validés. » (SEIGNOBOS, 1901, SOULET, 2012). Il conviendra donc d'éviter de surinterpréter, ce qui pourrait conduire parfois à des théories hypothétiques. (CRÊTE, 1992 ; CASPARD, 1984).

Il sera en conséquence possible de faire également référence aux enquêtes et rapports menés sur le terrain pour valider ou invalider nos analyses. Enfin, faire l'Histoire d'une discipline suppose de définir les périodes pertinentes susceptibles de renseigner sur les changements intervenus dans la société. Le thème de la sexualité est un sujet *vivant* et *constant* dans le temps ce qui conduit tout naturellement à se positionner méthodologiquement, à savoir : une Histoire du temps présent se justifie-t-elle dans le cas de cette étude ?⁴ Il est néanmoins difficile d'étudier un thème comme celui de la sexualité sans se référer au présent. Ce faisant, nous avons fait le choix de traiter l'objet d'étude à partir de la date de son apparition dans les manuels c'est-à-dire 1975 (HACHETTE, S.N., 3^e, 1975)⁵ Cette étude s'achèvera en 2019 au moment de la dernière réforme des programmes scolaires de biologie.

Le choix du support doit être questionné à son tour. En effet, il conviendra d'évaluer les stratégies épistémologiques et didactiques employées par les éditeurs et les auteurs des manuels scolaires pour faciliter les apprentissages contenus dans les programmes scolaires. Seront questionnés la cohérence entre l'âge et le profil des élèves choisis et les contenus des programmes, les illustrations employées par les éditeurs et la réalité du terrain. Et enfin, la question du genre et de son traitement dans les manuels sera particulièrement analysée.

La méthodologie utilisée par Sandie Bernard, Pierre Clément et Graça S. Carvalho (2007) qui consiste à une analyse didactique des manuels scolaires centrée sur le contenu de ce qui est enseigné et appris dans la discipline choisie, sera mise en œuvre. Cette dernière a l'avantage de rendre compte des messages diffusés, qu'ils

⁴ On sait que certains historiens considèrent l'Histoire du présent comme contraire aux règles de la discipline. Marc Depaepe dans ses *Dix commandements à l'usage des chercheurs en histoire de l'éducation* précise bien le refus d'une Histoire du présent « Tu ne te soucieras pas excessivement de présentisme et tu n'écriras pas d'histoire du présent, ni pour le présent » (cité dans LE CAM, 2013).

⁵ Et non pas 1979 comme cela a été avancé dans l'article de Sandie Bernard et Pierre Clément (2006). Une erreur qui a été reprise par VINCENT & TIMERI dans leur mémoire de Master II (2021).

soient explicites ou implicites à l'aide de grilles de lectures. De cette manière, il est possible de voir si les contenus scientifiques des manuels sont explicitement ou implicitement en interaction avec les pratiques sociales (P) de l'époque étudiée. De cette manière, il est possible d'apprécier si les connaissances scientifiques (K) enseignées sont d'ordre pratique ou moral, renseignant ainsi sur la motivation des contenus proposés. La méthodologie sera donc basée sur le « modèle KVP », analysant les interactions entre les connaissances (K) de la période, les valeurs (V) et les pratiques sociales (P) avec pour but d'identifier ce qui relève de la science ou des valeurs dans un discours scientifique, notamment dans les contenus des manuels scolaires (CLEMENT ; BERNARD, 2007). Enfin, l'approche historique porte sur les contenus textuels d'une part et iconographique d'autre part.

Toutefois cet article se limitera à l'étude du thème de la contraception et des infections sexuelles transmissibles. La reproduction sera évoquée sommairement car son enseignement a été très tôt retiré des manuels de biotechnologie au lycée.

Quant aux grilles de lectures, elles comportent plusieurs thèmes et sous-thèmes et portent sur une liste d'indicateurs regroupés en différentes catégories (IST, IVG, Pilule, pratiques sexuelles...). Ces indicateurs ont été choisis afin de repérer si les différentes dimensions biologiques, comportementales et sociales sont présentes ou non dans les contenus. Dans chaque cas la présence ou l'absence des indicateurs ainsi que leur occurrence dans les textes sera répertoriée. Certains indicateurs ont été également choisis pour les valeurs implicites qu'ils véhiculent, leur absence dans les manuels peut révéler un refus de la part du concepteur du programme ou de l'éditeur du manuel d'aborder certaines notions (par exemple, l'orientation sexuelle, la bisexualité, l'intersexualité, le plaisir féminin...) De plus, nous avons opté pour une étude comparative des manuels scolaires dans des contextes socioculturels différents (public général et public professionnel). La méthode utilisée est la « *méthode contrastive* » (CLEMENT ; BERNARD, 2007) c'est-à-dire qui comprend deux temps : la comparaison de plusieurs manuels, puis la mise en relation des différences ainsi observées avec le contexte de chacun des manuels, en particulier les paramètres socioculturels.

Ce qui suit porte sur un ensemble de manuels de biotechnologie C.A.P., B.E.P., 2nd Prof., Sciences Vie et Terre pour la 2nd, 1^{er} et Ter 1^{er} général. Ce sont les éditions les plus utilisées qui ont été retenues : Hachette, Bordas, Hatier, Nathan, Foucher, Delagrave, Casteillan.

L'éducation à la sexualité dans les manuels de science des lycées professionnels semble être la grande absente en tant qu'objet de recherche. La revue de littérature sur ce sujet et ce thème est très limitée et les enquêtes de terrain lacunaires voire inexistantes. Du fait du manque de recherches dans ce domaine, l'Histoire de l'enseignement de l'éducation à la sexualité dans les manuels de biotechnologie repose sur des bases fragiles. (D. PIAGET, 2008 ; LUEKEN, 2014). Les manuels de sciences naturelles utilisés en lycée général gagneraient aussi à être étudiés. En effet et à ce jour, les études sont parcellaires car la quantité de manuels étudiés dépasse rarement les trente. Néanmoins, quelques articles, rapports, cours de formations et mémoires sur la question (HANON, 2013, ; VINCENT& TIMERI, 2021 ; FILLIOD, 2014, VITTU BRIL, 1999 ; ROUX, 2020) existent mais il n'y pas de thèse à proprement parler qui traitent de cette question de manière exhaustive. D'ailleurs, ces études ont été menées dans l'objectif de réfléchir à de nouvelles formations pour une

Égalité filles/garçons à l'école.⁶ Ce sont essentiellement des études sociologiques ou médicales. Les seules thèses sur l'Histoire de la sexualité traitent d'autres supports comme les journaux, l'art (MORICE, 2020).

Le choix du lycée professionnel s'explique en partie par la nature des profils d'élèves destinés à des formations courtes donc à une entrée sur le marché plus jeune. C'est un public très hétérogène marqué par une forte présence masculine ou féminine en fonction des choix de formation (CAVALCANTE; GLEYSE; LIMA NETO; THOMAS, 2021 ; RAPPORT, 2020). En effet, C'est un public d'élèves formé dans un espace particulier qui est celui de la formation. L'examen des caractéristiques sociales des élèves confirme que l'espace de la formation professionnelle est un univers fortement ségrégué, marquée par des divisions de genre, de classe et d'origine ethnique d'après l'enquête de Julie Jarty et Prisca Kergoat (2020). Paradoxalement, les manuels scolaires de biotechnologie, contrairement aux manuels de SVT, sont édités sous une forme de fiches détachables. Ce format a un avantage de taille, c'est que les élèves doivent répondre directement donnant ainsi une valeur historique supplémentaire, c'est-à-dire des informations sur le choix prioritaire enseigné le professeur les connaissances retranscrites par l'élève. En outre, il a l'inconvénient d'être payant donc un coût supplémentaire pour les familles, alors même que le public visé appartient à un milieu le plus souvent socialement défavorisé (JELLAB; MAILLARD, 2013) où les stéréotypes peuvent avoir plus de poids et d'ancrage que dans les classes mixtes comme le souligne Schwartzo (2011). C'est une population qui n'est pas négligeable puisque ces établissements accueillent aujourd'hui plus de sept cent mille élèves en France (REPERES, 2016).

3 ANALYSE DU CONTENU DES MANUELS SCOLAIRES DE BIOLOGIE

3.1 DES MANUELS PAS SI NEUTRES : UN VERS EDUCATION SEXUELLE SOUS-CONTROLE

Voici le contenu de plusieurs manuels concernant la reproduction à des périodes différentes mais pour le même éditeur

a) Sciences naturelles, 1^{er} AB, p. 214, Bordas, 1982 (Loi Fontanet, 1973)

« *La reproduction sexuée est caractérisée par l'union de deux cellules sexuelles : le gamète mâle ou spermatozoïde et le gamète femelle ou ovule. Cette union, ou fécondation, donne naissance à un œuf, point de départ du nouvel être vivant.* » (Bordas, Sciences naturelles, 1^{er} AB, p. 214, 1982)

b) Biologie, 1^{er} AB, Bordas, 1988 (Nouveau programme de B.O. n°21 du 2 juin 1988)

« *Nous savons que la reproduction sexuée est caractérisée par l'union de deux gamètes : le gamète femelle ou ovule et le gamète mâle ou spermatozoïde. Cette*

⁶ Même traitement insuffisant pour le lycée professionnel. On retiendra la conférence de Konstanze LUEKEN sur « le genre dans les manuels de Prévention Santé Environnement » (colloque de Paris du 2 juillet 2014 sur *Les Manuels scolaire, genre et égalité*).

union ou fécondation donne naissance à une cellule œuf, point de départ du nouvel individu. » (Bordas, *Biologie*, 1^{er} AB, p. 90, 1988, p. 90)

c) Sciences de la Vie et de la Terre, 1^{er} L, Bordas, 2001 (B.O., N°7 du 31 août 2000)

« La rencontre des gamètes et la fécondation : au moment de l'éjaculation, le sperme déposé au fond du vagin contient 200 à 300 millions de spermatozoïdes, On estime que quelques dizaines d'entre eux seulement atteignent l'ovule. » (Bordas, *S.V.T.*, p. 136, 2001)

d) SVT, 1^{er} S, Bordas, 2011 (B.O. Loi 2011)

« Le comportement sexuel humain (comme d'ailleurs celui des primates hominoïdes) n'est pas strictement lié à l'acte reproducteur. De nombreux aspects du comportement amoureux (caresses, baisers...) semblent plutôt orientés vers la stimulation de zones « érogènes » dans le but d'obtenir et de procurer du plaisir. » (Bordas, *S.V.T.*, 1^{er} S, p. 267, 2011).

La lecture des termes et des choix opérés par l'éditeur Bordas pour introduire la fécondation dans ses manuels au fil du temps rend bien compte, dans un premier temps, d'une éducation sexuelle réduite à une fonction de la survie de l'espèce. L'aspect strictement biologique de la fonction sexuelle humaine est privilégié jusqu'en 2011. Mais suite à la nouvelle loi de 2011 sur une éducation sexuelle complète, scientifique et morale à l'école un changement dans la manière pédagogique et didactique de traiter la question s'opère. De nouveaux termes apparaissent comme « caresses », des images montrant des individus de même sexe s'embrasser laisse penser à une ouverture morale sur la sexualité et une intervention de l'Etat plus assumée. En revanche, la contraception et les maladies sexuellement transmissibles font défaut dans leur contenu comme nous le verrons plus bas dans cet article. En est-il de même pour les manuels de biotechnologies ?

Voici à nouveau les contenus lexicaux de plusieurs manuels destinés à des élèves du professionnel et du lycée général à différentes périodes :

1. Manuel Foucher, 1985, 1988 :

« L'union physique de l'homme et de la femme a pour but la procréation. Mais la sexualité humaine ne se limite pas à la fonction de procréation. C'est tout l'être humain qui est sexué non seulement du point de vue génital, mais aussi dans toute sa morphologie, sa physiologie. On est homme ou femme dans tout ce qu'on fait comme dans tout ce qu'on est. L'être humain est sexué dès avant sa naissance, sa sexualité s'exprime tout au long de son existence et pas seulement dans les années au cours desquelles une activité génitale est possible. La sexualité, élément essentiel de la personnalité, ne se manifeste pas seulement dans les relations avec une personne de l'autre sexe, mais dans toutes les relations avec les autres, relations qui sont marquées par le fait que nous sommes des hommes, des femmes. [...] qu'au-delà du plaisir que peut procurer l'acte sexuel physique, expression réduite de la véritable expression de la sexualité qui est un épanouissement de tout l'être. [...] Chez l'homme, l'excitation sexuelle se produit soudainement. Il n'en est pas de même chez la femme : l'homme doit savoir, pour que l'acte sexuel soit aussi un plaisir pour sa partenaire, éveiller en elle le désir par des gestes manifestant sa tendresse. [...] Si cela peut être, en partie, affaire de volonté au cours de la vie commune, il est indispensable qu'au départ il y ait un véritable choix, réfléchi (ce qui ne va pas à l'encontre des sentiments

amoureux), un accord mutuel (sans lequel il y aurait viol), respect de l'autre. » (VSP, CAP, FOUCHER, 1985 ; VSP, Bac. Tech., FOUCHER, 1988).

2. Vie Sociale et Professionnelle, CAP-BEP, Foucher, 1999.

« La fonction de reproduction est assurée par l'appareil génital. [...] L'œuf humain est le résultat de la fusion de deux cellules : un ovule et un spermatozoïde. La fécondation peut être naturelle ou médicalement assistée. »

3. Prévention Santé, Environnement, CAP, p. 37, 2020, Foucher.

« Lors d'un rapport sexuel, au moment de l'éjaculation, des spermatozoïdes sont déposés dans le vagin. Seule une faible proportion d'entre eux pourra remonter jusqu'au col de l'utérus ... »

Pour les élèves de lycée professionnel, on assiste à une limitation des savoirs et d'ouverture sur la question de l'éducation sexuelle de la part des auteurs de manuels. En effet, dans les années 80, on lit un contenu plus complet, plus ouvert sur l'éducation à sexualité. Dans le manuel Foucher de 1985, il est question non seulement de la reproduction mais aussi du plaisir partagé, du plaisir féminin, du consentement et du viol en cas de non-respect de la sexualité du partenaire. Ainsi, pour les auteurs de ces manuels, la sexualité humaine recouvre plusieurs dimensions et ne se limite pas à la seule fonction de reproduction comme le souhaitait la circulaire. L'importance d'un consentement des deux partenaires aspect moral et la prise en compte du plaisir féminin décrit comme plus délicat à obtenir sont présents et montrent donc un élargissement de la question de la reproduction strictement biologique à une vision plus globale de l'acte sexuel.

On constate dans les années 2000 à un changement de paradigme. L'Etat change les programmes de biotechnologie et limite l'éducation sexuelle essentiellement à une approche préventive. Le thème de la reproduction et par conséquent celui des rapports sexuels disparaissent dans les manuels de Vie Sociale et Professionnelle (VSP, CAP-BEP, Foucher, 2001) L'éducation à la sexualité se limite à une éducation aux méthodes contraceptives et à la prévention des maladies sexuelles peut-être liée avec la recrudescence des avortements et de l'épidémie de SIDA au cours de cette période en France. On constate même une disparition du cours sur la contraception au profit de la famille et des maladies transmissibles sexuellement dans les années 2004. (Foucher, VSP, BEP, 2004).

D'autres contradictions ont été relevé dans les manuels. Le programme enseigné ne correspond pas toujours à la maturation de l'enfant ou de l'adolescent sur la question de la sexualité. En effet, son enseignement n'a cessé de changer de niveau d'âge en fonction des époques. La reproduction et la contraception ont été par exemple enseignées pour la section scientifique en Terminale jusqu'en 2011. Et puis avec la loi de 2011 sur l'orientation sexuelle, son enseignement passe dans le programme de première pour finalement finir dans celui de seconde suite aux réformes de 2018. Ceci révèle deux choses : une éducation sexuelle tardive pour les élèves du général et plus précoce dans le professionnel. Une éducation sexuelle peut-être obsolète au regard de l'âge du public visé : des adolescents qui disposent d'internet avec les dérives possibles d'une sexualité virtuelle fantasmée au travers de films pornographiques.

Autre paradoxe, l'éducation sexuelle fut obligatoire dans les programmes de sciences pour la section scientifique et optionnelle pour la section Littéraire. A ce propos, le seul manuel dont le contenu est très riche sur la question de la sexualité voire en précurseur par rapport aux manuels de 2021 a été le manuel de Biologie de 1^{er} A (littéraire) aux éditions Nathan (anciennes sections L) de 1982. Les auteurs ont fait le choix d'un traitement approfondi de la question. On y trouve de très riches informations sur l'histoire de la sexualité, des rapports de force qui freinent son éducation et stéréotypent certains comportements. On y apprend notamment comment l'Eglise, après avoir cherché à protéger les femmes en leur accordant l'égalité avec les hommes, s'est employée durant le Moyen-Age à diaboliser leur corps au travers du péché originel. Le manuel évoque la nécessité pour l'homme de ne pas négliger le plaisir féminin. De même pour les autres sexualités. Les auteurs parlent de l'orientation sexuelle des individus en précisant de ne pas confondre le sexe biologique et le choix sexuel adulte. (Biologie, 1^{er} A, Nathan, 1982). Ici on pourrait sans doute se demander si le sexe des auteurs n'influence pas le choix du contenu par ces derniers. On pourrait s'attendre à trouver une majorité de femmes parmi les auteurs, qui, dans une démarche plus égalitaire justifierait ce choix didactique épistémologique. Pourtant, il n'en est rien pour ce manuel qui a été conçu par six hommes et une femme.

3.2 L'IMAGE ET SON TRAITEMENT PAR LES MANUELS SCOLAIRES DE BIOLOGIE

Les illustrations choisies par les auteurs des manuels comme support complémentaire ou illustratif des cours enseignés ont été spécifiquement étudiées. En effet, l'image a pris une place considérable dans les manuels au point que certains manuels ont perdu plus de la moitié de leur contenu en termes de vocabulaire. Ce qui nous intéresse ici, réside dans le choix de certaines images susceptibles de véhiculer implicitement ou explicitement des idées, des savoirs à valeurs morales ou scientifiques. Le contenu de l'image renseigne aussi sur l'évolution ou le recul des mentalités dans la société en fonction des époques.

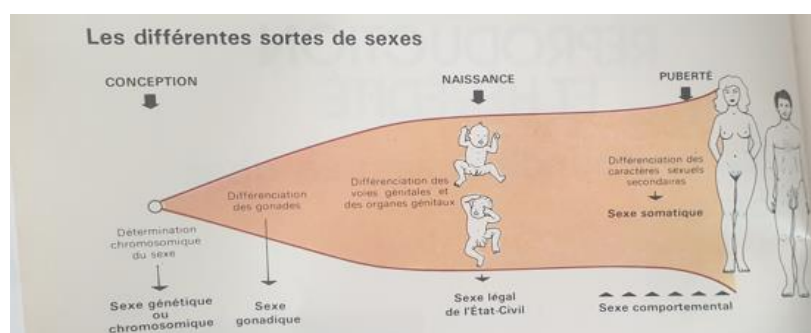
Comme nous pouvons le voir dans les images ci-dessous, c'est surtout les conceptions de la décence de l'époque et ce que l'on suppose être acceptable par les parents qui détermine ce qu'il est possible de donner à voir ou pas. Il est difficile d'imaginer des parents cautionner des couples nus ou encore le dessin d'un rapport sexuel de nos jours dans les manuels scolaires. A l'inverse les années 80-90 étaient sans doute plus propices à une vision plus libre de la sexualité, moins puritaine. Cependant, certaines images véhiculent des valeurs morales explicites. C'est le cas de la représentation de la femme ou la jeune fille. On voit bien que dans l'Annexe 1, l'Annexe 2 et l'Annexe 3, Annexe 5, les auteurs de manuels ont cherché à dissimuler leur visage. Seuls les attributs féminins de séductions : la chevelure, la poitrine et les fesses sont mis en avant alors que les hommes sont représentés de profils et très « genrés » dans l'Annexe 5.

Annexe 1: Biologie, Ter. S, Hachette, 1994. **Annexe 2:** S.V.T, Ter. S, Nathan, 1994.



Dès les années 2000, on assiste au retour d'une certaine censure dans les représentations du corps. Un retour à une certaine morale puritaine est attesté par la naissance d'une polémique qui qualifia entre autres l'enseignement de l'éducation sexuelle de : « théorie de genre » suite à la publication du nouveau programme de 2011 (BÉRAUD, 2013, LE MAT, 2014, 2018, LUCA BARRUSSE, 2010, MENARD, 2018) . La présence de couple homosexuel en image (voir Annexe 3) dans le cours 1^{er} L (littéraire) avait scandalisé certains parents catholiques et musulmans conservateurs. Alors que la question de l'orientation sexuelle avait déjà fait son apparition dans le manuel de Biologie de 1^{er} A aux éditions Nathan trente ans auparavant en 1982 (Annexe 4, Annexe 5).

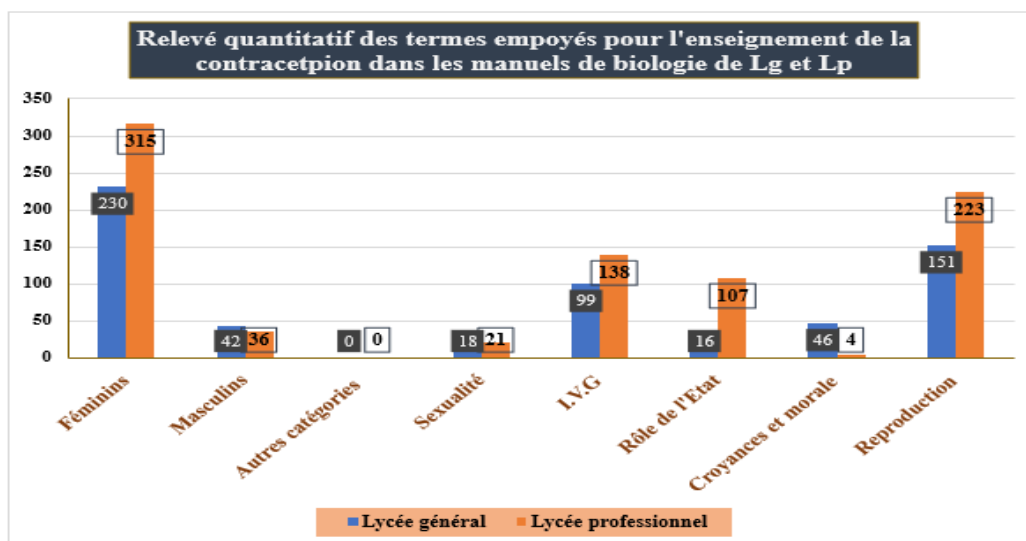
Annexe 4: Biologie, 1^{er} A, Nathan, 1982



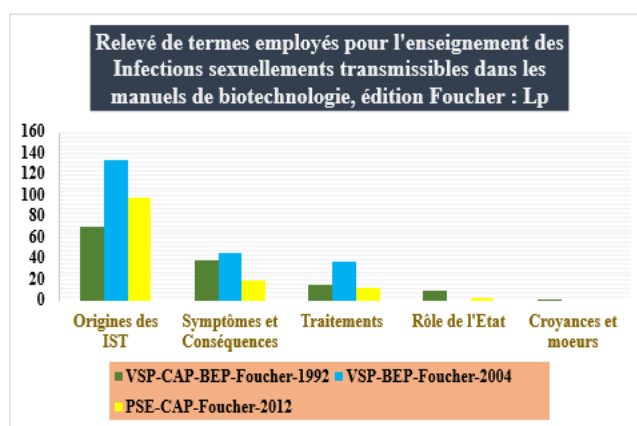
A partir de 2011, on constate une certaine ambiguïté dans les choix opérés pour illustrer plutôt les connaissances scientifiques utiles dans le cas de l'annexe 3 et 4 et plutôt des valeurs morales de tolérance pour lutter contre les discriminations de genre dans le cas de l'annexe 3 et 5.

3.3 UNE EDUCATION INEGALE. L'EXEMPLE DE LA CONTRACEPTION ET DES MALADIES SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES

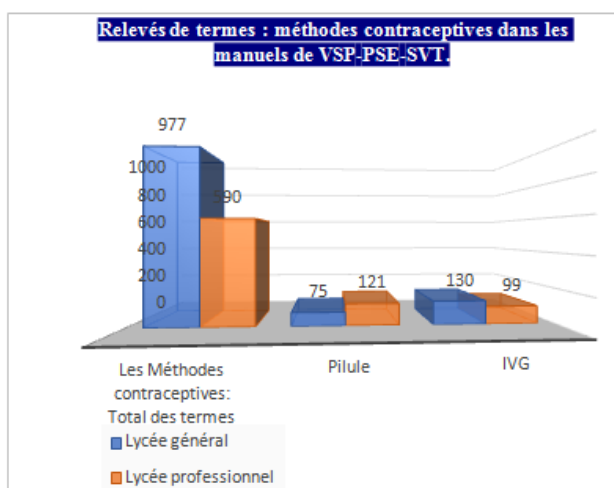
Annexe 6



Annexe 7



Annexe 8



La question de la contraception permet de mettre en évidence de manière plus importante les différences importantes entre les Lycées Professionnels et les Lycées Généraux dans le contenu des manuels. On voit, en effet, sur le graphique ci-dessus concernant la question de la contraception et des occurrences de mots à ce sujet une différence très significative : 91 termes de plus en Lycée Professionnel qu'en Lycée Général. De même pour l'Interruption Volontaire de Grossesse 13 termes sont présents en Lycée Professionnel contre 99 en Lycée Général.

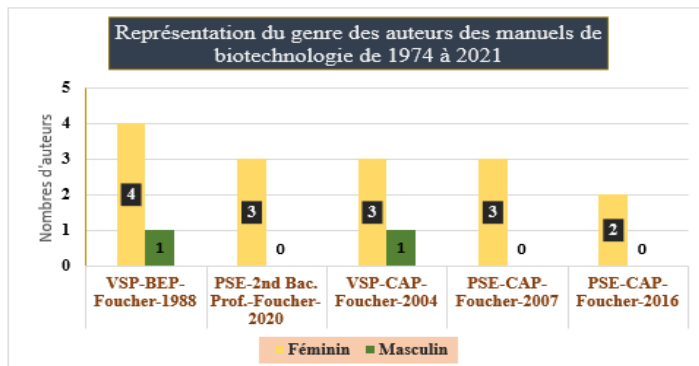
Un autre constat peut être fait concernant le lexique : les filles en Lycée Général sont moins représentées qu'en Lycée Professionnel. On relève 230 termes contre 315 pour le Lycée Professionnel. Quant à la sexualité, elle est très peu évoquée aussi bien dans les manuels de Lycée Professionnel que de Lycée Général. Mais ceci est traité pour certaines années spécifiques dans la partie reproduction. Donc notre analyse serait biaisée si l'on se contentait seulement des thèmes choisis pour la rédaction de cet article.

D'autres termes sont très différenciés par exemple : les infections sexuelles transmissibles. En effet, contrairement à la contraception, on relève davantage de termes qui concernent les hommes que les femmes. Dans la même optique les manuels centrent davantage le contenu du cours sur les origines des infections transmissibles et sur les conséquences de ces dernières. Selon l'époque les manuels traitent davantage de la question des Infections Sexuellement Transmissibles. C'est le cas du manuel Foucher 2012 qui minimise les conséquences puisqu'on a 98 termes pour les origines et 19 pour les conséquences et 12 termes pour les traitements et les préventions. Quant à la description de l'intervention de l'État, elle est très réduite (de 3) comme c'est le cas du manuel Hachette 2017 (0). Seul le manuel de Nathan 2016 reflète une certaine égalité, entre les causes (101) pour et les conséquences (75). Par ailleurs, les mœurs sont peu évoquées comme chez Delagrave. L'intervention de l'État est peu présente. Le SIDA est décrit en quelque sorte comme l'affaire des seuls homosexuels : « Les sujets à hauts risques sont les homosexuels hommes, les drogués. » (Casteillan, p. 35, B.E.P, EFS, Jean Sinou et Bernard Lescot, 1984).

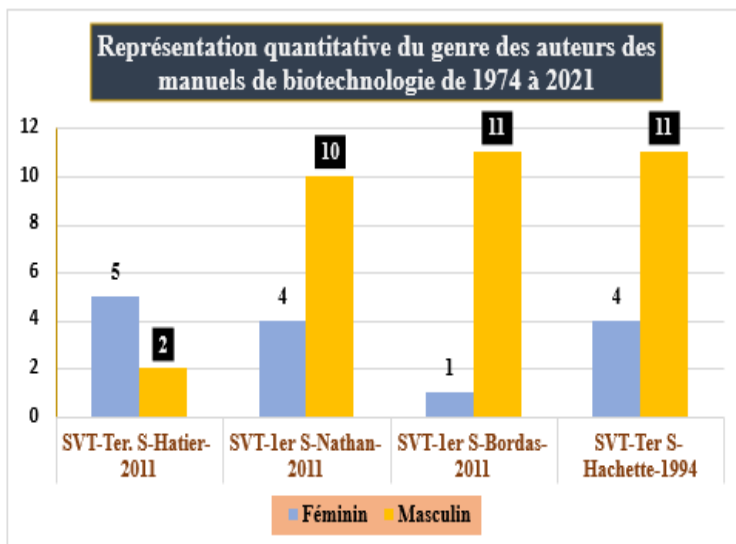
D'autres formes de discriminations sont perceptibles dans les manuels étudiés, notamment la question des sexualités non hétérosexuelles : homosexuels,

poly-sexuels, a-sexuels, intersexes, intergenres mais aussi d'autres catégories sociales telles les personnes âgées et les personnes handicapées.

Annexe 10



Annexe 11

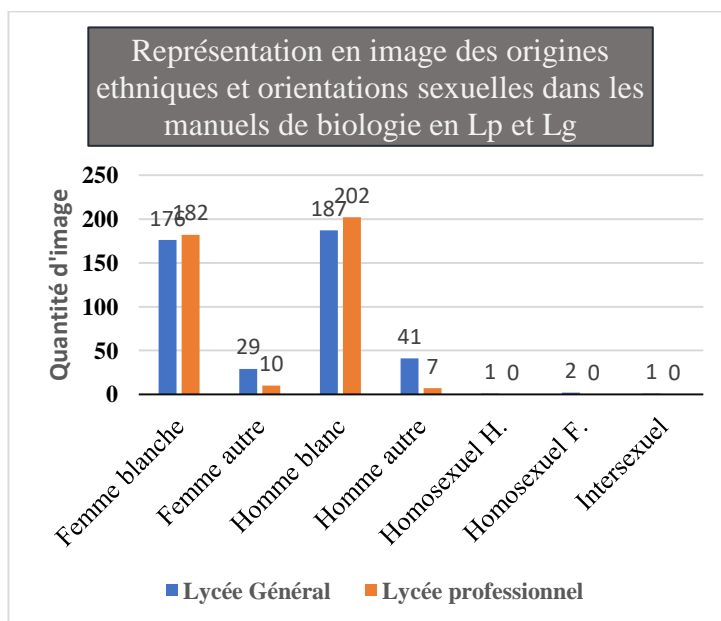


3.4 DES MANUELS GENRES : QUI REDIGE LES MANUELS ?

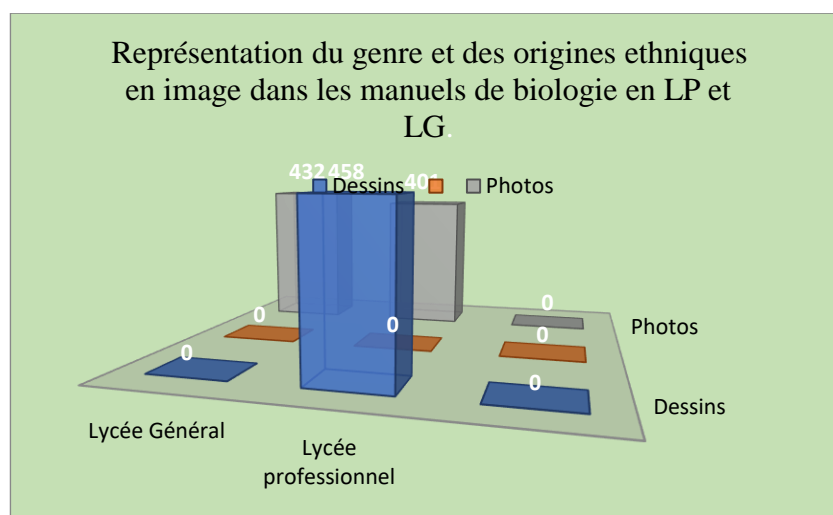
L'étude des rédacteurs de manuels permet de mieux comprendre le type de représentations qu'ils véhiculent et notamment les représentations genrées et hétéronormatives. En effet, le graphique présenté ci-dessous fournit quelques réponses sur cette question. Les manuels de section scientifique sont rédigés par une en grande majorité des hommes voire exclusivement par des hommes pour certaines éditions (BORDAS, 1^{er} S, 2011). L'étude textuelle des contenus vient renforcer ce constat.

Paradoxalement, les manuels de lycée professionnel sont composés exclusivement par des femmes. Lorsque des hommes sont impliqués ce sont le plus souvent des Inspecteurs ou des illustrateurs.

Annexe 12



Annexe 13



De plus, on a constaté que le renouvellement des auteurs soulève de nombreuses questions quant à l'enrichissement des expériences didactiques. Certains auteurs participent à la composition de ces manuels depuis plus de vingt ans. C'est notamment le cas de Marie Cruçon et de Sylvie Conier pour Foucher. Certains comme pour Nathan sont présents depuis 1992. Quand ils ne sont pas rédigés par un seul auteur comme pour Casteillan (1984) et Jean Lacqore (Nous pouvons à la lecture de ce document constater le nombre de dessin représentant le genre dans les manuels scolaires de lycée professionnel contrairement au lycée général. Nous avons 134 dessins représentant des femmes et 367 dessins représentant des hommes. Foucher, 2012 est celui qui use le plus des dessins, 176 dessins masculins pour 65 féminins. On remarque une introduction de photographie dans le manuel de 2020. Delagrave use des deux, photographies et dessins pour le manuel de 2012. Autres traitements différenciés, les infections sexuelles transmissibles. En effet,

contrairement à la contraception, on relève davantage de termes qui concerneraient les hommes que les femmes. Aussi, les manuels centrent davantage le contenu du cours sur les origines des infections transmissibles et sur les conséquences de ces dernières. Selon l'époque les manuels traitent davantage de la question des Infections Sexuellement Transmissibles. C'est le cas comme on le voit de Foucher 2012 qui minimise les conséquences puisqu'on a 98 termes pour les origines et 19 pour les conséquences et 12 termes pour les traitements et les préventions. Quant à l'intervention de l'État, elle est très réduite (de 3) comme c'est le cas de Hachette 207 (0). Seul le manuel de Nathan 2016 reflète une égalité, les origines représentent 101 pour 75 termes évoquant les conséquences. Aussi, les mœurs sont peu évoquées comme chez Delagrave. L'intervention de l'État est peu présente. Le SIDA est l'affaire des homosexuels « Les sujets à hauts risques sont les homosexuels hommes, les drogués. » (Casteillan, p. 35, B.E.P, EFS, Jean Sinou et Bernard Lescot, 1984).

A partir de 2007, Bordas retire l'image de l'albinos africain et de 2000 la sous-nutrition avec le peuple africain remplacé par un autre phénomène d'actualité la malnutrition et l'obésité occidentale avec un autre cliché en toile de fond, un garçon en surpoids devant la télévision.

4 DISCUSSION

L'étude textuelle des contenus des manuels donne l'image d'une éducation sexuelle très variable selon la période. Elle montre des ruptures et des contradictions ou des ambiguïtés. Les occurrences des mots très variables selon les périodes et le public concerné témoignent d'une difficulté à stabiliser un savoir enseigné au regard de population spécifiques, probablement parce que le savoir scientifique ainsi que les normes morales changent dans la société.

Les savoirs scientifiques et leurs mises en discours pour enseigner la sexualité dans les manuels scolaires éclairent sur une véritable interaction entre les connaissances dont dispose une population à une époque donnée, les valeurs morales et les pratiques sociétales. Le discours évolue au fil du temps. On passe par exemple, de manière assez paradoxale d'un discours scientifique sur le plaisir féminin à sa disparition totale.

Le traitement des infections sexuellement transmissible et la contraception davantage développé pour une prévention dans les manuels scolaires de biotechnologies est timidement évoqué dans les manuels de SVT du lycée général. Cette manière de concevoir des programmes en fonction du public laisse penser à un choix discriminé de la part des concepteurs, des décideurs et des éditeurs. La disparition d'un thème comme « la Reproduction » du programme un temps qui réapparaît vingt ans après montre la fluctuation des normes et des représentations sociales de ce qui doit être enseigné. Elle montre peut-être aussi les divergences de conceptions chez les décideurs politiques.

L'enseignement de l'éducation sexuelle tel qu'il est préconisé dans les circulaires ministérielles ne se vérifie par ailleurs peut-être pas dans la pratique réelle des enseignants et avec certitude dans certains manuels. On peut même se poser la question de savoir si les enjeux et interactions qui se jouent dans le choix des contenus par leur auteurs ne perpétuent pas une vision discriminée de la société

supposant que la jeune fille du lycée professionnel a plus de chance d'avoir un rapport sexuel et de ce fait d'exposer son corps plutôt que la jeune fille de lycée général peut-être pensée comme moins susceptible d'avoir des rapports sexuels précoces ? C'est peut-être une image fantasmée de la fille « facile » (Lycée Professionnel) et à l'inverse de la fille « prude », chaste (Lycée Général), dont la virginité physique et spirituelle ne doit pas être corrompue par une éducation sexuelle basée sur le plaisir, tel que l'on peut le lire dans la revue *Le Temps* lors du congrès international sur l'éducation à l'hygiène de 1911 (BESSEDE). On retrouve presque un siècle plus tard, le même type de discours dans la Déclaration de M. Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France, concernant la proposition de loi relative à la contraception d'urgence, (Paris le 5 octobre 2000, A.S, 2002). Cela montre la résistance de certains groupes politiques à une évolution des normes et des mœurs dans la perspective d'une libération sexuelle féminine et plus généralement d'une libération sexuelle vraie. Les manuels témoignent assez clairement de cela.

On constate bien à la lecture des manuels que les thèmes enseignés sont déterminés en partie par ce qui se joue au sein de la société à une époque donnée. L'exemple de la prévention avec l'arrivée du S.I.D.A. (Rapport, 2001) en est un exemple. Dès lors que le S.I.D.A. est vu comme un problème grave de santé publique, les pouvoirs politiques, les décideurs renforcent la prévention dans les établissements scolaires au travers des instructions officielles, des programmes et des contenus des manuels scolaires afin, d'une certaine manière de discipliner les corps, de les contrôler (bien qu'on ne connaisse pas l'efficacité réelle des manuels dans la vie quotidienne. Ainsi, le contenu didactique sur la prévention des Infections sexuellement transmissibles répond à des valeurs morales utiles tout autant qu'à des connaissances scientifiques. Le rôle de l'Etat apparaît au travers des grilles de lecture et indique comment ce dernier entre en interaction avec les valeurs morales pour médicaliser un profil de Lycée Professionnel fantasmé comme plus fragile.

Les discriminations des publics et les préjugés de genre démontrent à quel point les auteurs des manuels sont mal ou peu formés sur les stéréotypes. Cela vaut davantage encore pour les élèves du Lycée Professionnel. La tension autour des corps dans des espaces très genrés incitent peut-être les auteurs de manuels de biotechnologie, par exemple, à concevoir leur contenu en fonction de visions assez stéréotypées.

On constate aussi en analysant les manuels au travers des grilles de lectures mises en œuvre que, par exemple, la contraception dans le secondaire (Lycée Professionnel et Lycée Général) est pensée avant tout comme une affaire de femmes et ne concerne que peu les hommes, ce qui correspond à une vision très stéréotypée de la question. En effet, les enquêtes menées par Lucile Blanc pour sa thèse médecine démontrent qu'un nombre non négligeable de personnes souhaiterait l'existence d'une contraception masculine et a minima un partage dans ce domaine. L'égalité de traitement en matière de responsabilité sexuelle, la mise en discours dans les contenus incitant les garçons à prendre en charge leur sexualité est inexistante. Et ceci va l'encontre encore une fois des recommandations politiques et des enquêtes de terrains. (HCE 2016).

Pour ce qui concerne donc la question de l'éducation sexuelle il est possible de formuler l'hypothèse suivante : au travers des manuels scolaires et des directives et programmes l'État cherche à intervenir davantage auprès des élèves de Lycée Professionnel, peut être considéré comme un public plus fragile et nécessitant plus

d'éducation en matière de mœurs au regard d'origines familiales souvent modestes. *A contrario* les élèves de Lycées Généraux issus plus généralement de familles de classes moyenne à aisée ne nécessitent pas une intervention concernant leurs mœurs en matière de sexualité. Probablement, les considère-t-on comme mieux informés puisque l'éducation sexuelle demeure pour eux optionnelle jusqu'en 2011. Le fait d'avoir choisi les manuels de sections scientifiques peut en effet valider cette hypothèse. A prendre avec précaution : le nombre d'heures consacrées en lycée professionnel pour cet enseignement qui est de l'ordre de 1h par semaine peut justifier le retrait de la reproduction des programmes de PSE.

Les relevés concernant les maladies sexuellement transmissibles contribuent à valider cette hypothèse. Malgré des politiques sexuelles qui se sont progressivement autonomisées de la morale catholique (BERAUD ET PORTIER, 2015, GAMI, 2007 a, 2007 b, JASPARD, 2017, MOSSUZ-LAVAU, 1991), on voit bien que l'enseignement de l'éducation sexuelle est limité en Lycée général à son contenu scientifique et à son contenu préventif pour le Lycée professionnel. Par contre les discriminations de genre sont dans tous les cas présentes puisque le plus souvent les organes féminins et surtout le clitoris par exemple n'existent pas dans plusieurs manuels.

Les enquêtes de terrain, notamment celle de Sauvet Annie (SAUVE, 2009) sont intéressantes à mettre en regard avec le contenu des manuels concernant la question du sexe des élèves, en effet : les jeunes, et en particulier les filles, méconnaissent leur corps, et le plaisir féminin reste tabou alors même que la connaissance du clitoris et du plaisir féminin sur un plan épistémologique et historique date depuis nombreuses années. Ainsi, 84 % des filles de 13 ans ne savent pas comment représenter leur sexe alors qu'elles sont 53 % à savoir représenter le sexe masculin, et une fille de 15 ans sur quatre ne sait pas qu'elle a un clitoris. La responsabilité de la prévention des grossesses non désirées et des maladies sexuellement transmissibles continue de peser principalement sur les filles et les femmes. Par conséquent, les enjeux d'égalité posés par l'éducation à la sexualité sont nombreux : accès à l'IVG et à la contraception, prévention des grossesses à l'adolescence, prise en compte du désir et du plaisir des jeunes femmes, stigmatisation de la « réputation », inégalités et violences sexistes au sein d'un groupe ou au sein du couple, question du consentement, instrumentalisation des codes culturels et religieux justifiant l'inégalité filles-garçons, invisibilisation et intolérance vis-à-vis de l'homosexualité et notamment du lesbianisme. Quinze ans après l'obligation légale d'assurer l'éducation à la sexualité auprès des jeunes, le constat est unanime et partagé : l'application effective des obligations légales en matière d'éducation à la sexualité en milieu scolaire demeure encore parcellaire, inégale selon les territoires car dépendante des bonnes volontés individuelles. Elle est, selon le point de vue de certains acteurs, inadaptée aux réalités des jeunes.

En ce qui concerne les minorités invisibles (les gays, les lesbiennes, les intersexes, les transgenres, pansexuels, les unisexes, les femmes de couleurs ou ethniquement éloignés), elles sont totalement absentes des manuels dans la perspective d'une éducation non seulement au respect du corps mais aussi au vivre ensemble.

5 CONCLUSION

On constate que les manuels scolaires dans le professionnel ont, sans doute, l'utilité que l'État leur assigne, la prévention d'une population à contrôler. Que les auteurs de ces manuels sont peu renouvelés et les stéréotypes que véhiculent ces derniers sont reproduits quasi à l'identique depuis une trentaine d'année. Les stéréotypes y sont véhiculés tout autant par les femmes que par les hommes, (les auteurs de manuels) consciemment ou inconsciemment.

Les discriminations sont aussi bien présentes dans les manuels scolaires et continuent à exister malgré toutes les lois citées les proscrivant (partie définition). Des minorités sont totalement invisibles quand elles ne sont pas stigmatisées comme on peut le lire dans le *manuel d'Economie Familiale et sociale, B.E.P.*, (B. Lescot, J. Sinou, 1984) où le SIDA est décrit comme transmis essentiellement par les homosexuels ou les drogués. Ainsi, avec autant de stéréotypes et de discriminations relevés dans les manuels de Lycée professionnel (manuels qui sont destinés à un public majoritairement métissé et dans des formations elles-mêmes très genrées donc plus facilement enclines aux stéréotypes de genre du fait d'une mixité sexuelle rare) il est peu probable que les adolescents recevront une vision ouverte, plurielle et global de la sexualité et du respect d'autrui.

L'emploi fréquent de dessins et non de photographies témoigne peut-être aussi d'une infantilisation des élèves. D'autant que ces dessins sont très souvent stéréotypés et très juvéniles. Encore aujourd'hui, certains éditeurs agrémentent leurs manuels d'une grande majorité des dessins, A l'ère du numérique et de la 3 D, cela peut paraître obsolète si on compare avec les illustrations en filière générale. Ainsi, l'« ordre hétéronormatif »⁷ évoqué par Clair et Bozon trouve toute sa place dans les manuels scolaires de biotechnologies et de Sciences Vie et Terre des filières scientifiques des lycées professionnels. Le contenu des manuels contribue ainsi peut-être à une intériorisation de normes dont Bozon parle dans ses écrits (Bozon, 2004), intériorisation que Foucault qualifie de biopolitique (Foucault, 1976).

Jean Sinou, auteur du manuel scolaire de 4^e, 3^e, C.A.P. écrit : « qu'il est impensable que des jeunes filles tombent enceinte alors que la contraception était mise en place. Et il pointe le manque d'une réelle éducation à la sexualité à l'école.

Au-delà il conviendrait d'évaluer l'efficacité réelle des manuels scolaires sur la question de l'éducation sexuelle. Cela reste à faire. En effet, le rapport de 2019 (HCE, 2019) et celui du 6 octobre 2021 rappellent difficultés qu'il y a à faire appliquer les politiques en matière d'éducation sexuelle. Cependant, l'Etat semble s'être emparé du sujet et les manuels d'aujourd'hui évoquent plus facilement la sexualité. (Bozon).

BIBLIOGRAPHIE

ABIR, A. Le lycée professionnel et son public : des élèves partagés entre formation professionnelle et formation scolaire. Sociologie. Université Nice Sophia Antipolis, 2014.

⁷C'est sous-entendu celui qui prédomine et ce quel que que soit le milieu social considéré

BAJOS, N, BOZON, M. *Enquête sur la sexualité en France : Pratiques, genre et santé*. Paris : La Découverte, 2008.

BALANDIER, G., "Le sexuel et le social. Lecture anthropologique". Un article publié dans les *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 76, janvier-juin 1984, pp. 5-19. Paris : Les Presses universitaires de France.

BÉGOT, A.-C. MONTANDON, F. Entre éthique sexuelle et accompagnement à l'éducation à la sexualité : analyse d'un « dispositif » en milieu scolaire. In: BRETON, H. PESCE, S. (éds). *Éthique de l'accompagnement en santé, travail social et formation d'adultes : complication et réciprocité réflexive*. Paris, Téraèdre, coll. Passages aux actes, 2018, p. 55-73.

BÉRAUD, C. Les catholiques contre le genre. L'épisode des manuels de SVT. In : ROCHEFORT, F., SANNA, M., El. (éds.). *Normes religieuses et genre : Mutations, résistances et reconfiguration (XIXe -XXIe siècle)*. Paris : Armand Colin, 2013, p. 109-122.

BERENI, L., CHAUVIN S., JAUNAIT REVILLARD A. *Introduction aux études sur le genre* De Boeck Supérieur s.a., 2012 2e édition Fond Jean Pâques, 4 – 1348 Louvain-la-Neuve, 2008.

BERGER, D., ROCHIGNEUX, J., BERNARD, S., MORAND, J., MOUGNIOTTE, A., 2015. *Éducation à la sexualité : conceptions des élèves de 4e et 3e en collège et SEGPA*. Santé Publique, vol. 27, n° 1, p. 17- 26.

BLANC, L. Acceptabilité de la pilule contraceptive masculine : enquête auprès de 3368 hommes français. *Médecine humaine et pathologie.*, HAL. BOUSQUET, D. Présidente du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes Rapport n°2016-06-13-SAN-021 publié le 13 juin 2016.

BOZON, M. 2012. Autonomie sexuelle des jeunes et panique morale des adultes. Le garçon sans frein et la fille responsable. *Agora*, vol. 1, n° 60, p. 121-134.

BOZON, M. La nouvelle normativité des conduites sexuelles, ou la difficulté de mettre en cohérence les expériences intimes ? In : MARQUET, J. (dir.). *Normes et conduites sexuelles contemporaines. Approches sociologiques et ouvertures disciplinaires*. Louvain-la-Neuve (Belgique) : Academia Bruylant, 2004, p. 15-33.

BOZON, M. *Sociologie de la sexualité*. Paris : Armand Colin, 2009.

C.C..N. (Comité consultatif National d'Éthique pour les Sciences de la vie et de la Santé), *La documentation Française : La contraception chez les personnes handicapées mentales*. La Contraception chez les personnes handicapées mentales, 1996)

CARESMEL, N. 2014. Cadre légal et professionnel d'une pratique sexuelle. *Le sociographe*, vol. 47, n° 3, p. 21-30.

CHOPPIN, A. « Le manuel scolaire, une fausse évidence historique », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 117 | 2008, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 30

septembre 2016. URL : <http://histoireeducation.revues.org/565> ; DOI : 10.4000/histoire-education.565

CHOPPIN, A., « l'histoire des manuels scolaires, un bilan bibliométrique de la recherche française », in: CIASE, Rapport sur la pédophilie au sein de l'église, 2019. <https://www.ciase.fr/revue-de-presse/articles/>

CLAIR, Isabelle. Les jeunes et l'amour dans les cités. Paris : Armand Colin, coll. « Individu & Société », 2008.

CLER, Amour et Famille : classes dominantes et morale sexuelle. Genre, sexualité & société [En ligne], 18 | Automne 2017, mis en ligne le 01 décembre 2017.

CORBIN A., COURTINE A., VIGARELLO G., *Histoire du corps*, volume 1. 2005.
CORBIN, Alain. Les filles de noce. Misère sexuelle et prostitution au XIXe siècle. 2e éd. Paris : Flammarion, 2010.

D.A.P., Document d'application des programmes, Sciences et Technologie, Cycle 3, 2002.

FERREIRA CAVALCANTE I., GLEYSE J., DE LIMA NETO A., THOMAS J., Sexe, sexualité et genre dans l'enseignement professionnel au Brésil et en France Broché – Livre grand format, 9 mars 2021.

FOUCAULT, M. Histoire de la sexualité. Tome 1 : La volonté de savoir. Paris : Gallimard, 1976.

FOURCADE B. & OURTAU M., Le BEP : Un diplôme, deux finalités ? In: Formation Emploi. N.66, 1999.

FRADOIS, G., 2019. Méthode contraceptive et pédagogie scolaire : 'l'éducation affective, relationnelle et sexuelle', du CLER dans l'enseignement catholique en France. In : GIRARD, Gabriel, PER

GALLOT, F., PASQUIER, G., 2018. L'école à l'épreuve de la 'théorie du genre' : les effets d'une polémique : Introduction. Cahiers du Genre, vol. 65, n° 2, p. 5-16.

GELLY, M., Les inégalités sociales, objet invisible pour l'éducation sexuelle ? Enquête ethnographique sur l'éducation sexuelle dans les collèges. *Sciences sociales et santé*, vol. 31, n° 4, 2013.

GIAMI, A. Une histoire de l'éducation sexuelle en France : une médicalisation progressive de la sexualité (1945-1980). *Sexologies*, n° 16, 2007.

GLEYSE, J. Corps laïques ou corps religieux ? Une analyse des manuels scolaires de morale au XXe siècle, *Tréma*, Montpellier : IUFM de Montpellier, 2012, pp. 42-71.

HALDE, rapport commandé en 2008 par la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité sur la place des stéréotypes et des discriminations dans les manuels scolaires sous la direction de Pascal Tisserant et Anne-Lorraine Wagne ;

HAUT CONSEIL À L'ÉGALITÉ (HCE), 2016. Rapport relatif à l'éducation à la sexualité. Rapport n° 2016- 06-13-SAN-021.

HAUT CONSEIL À LA SANTÉ PUBLIQUE (HCSP), 2016. Santé sexuelle et reproductive. Rapport : <https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=550> JASMIN, E., 2007. Existe-t-il une place pour l'amour dans l'éducation sexuelle ? Approche comparative entre les Etats-Unis, les Pays-Bas et la France. Informations sociales, vol. 8, n° 144, p. 56-63.

JELLAB, A. *Sociologie du lycée professionnel. L'expérience des élèves et des enseignants dans une institution en mutation*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 2008.

JORF (Journal Officiel République Française, n° 0180 du 05/08/1982 relative à La dépénalisation de l'homosexualité.)

KHEMILAT, F. (entretien avec GALLOT F. & PASQUIER G.), 2018. Les Journées de retrait de l'école : une mobilisation très relative des musulmans de France. Cahiers du Genre, vol. 65, n° 2, p. 41-57.

KNIBIEHLER, Y. *La sexualité et l'histoire*. Paris : O. Jacob, 2002.

LE MAT, A. L'homosexualité, une 'question difficile'. Distinction et hiérarchisation des sexualités dans l'éducation sexuelle en milieu scolaire. Genre, sexualité & société, n° 11, 2014.

LE MAT, A. Parler de sexualité à l'école. Controverses et luttes de pouvoir autour des frontières de la vie privée. Thèse de doctorat. *Science politique*. Lille : Université de Lille2. 2018.

LIPPMAN, W. *Public opinion*, New-York, cité dans R. AMOSSY, *Les idées reçues. Sémiologie du stéréotype*, Paris, 1991, introduction et chap. I, 1991.

LUCA BARRUSSE V., LE DEN M. (éds.). Les politiques de l'éducation à la sexualité en France. Avancées et résistances. Paris : L'Harmattan. Coll. Logiques sociales, 2016.

LUCA BARRUSSE, V. 2010. Le genre de l'éducation à la sexualité des jeunes gens (1900-1940). *Cahiers du Genre*, vol. 49, n° 2, 2010.

MAILLARD Fçe., « Les « petits » diplômes professionnels français dans la politique éducative et sur le marché du travail », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs* [En ligne], Hors-série n°4 | 2013.

MÉNARD, G. *Religion et sexualité à travers les âges*, Presses de l'Université Laval, 2018. HCE – Rapport relatif à l'éducation à la sexualité.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (MEN), Circulaire (MEN, C) du n° 2018-111 du 12-9-2018, *Circulaire qui annule et remplace la circulaire n° 2003-027 du 17*

février 2003 relative à l'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées précisera les prises en charge des violences sexuelles.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (MEN), DIRECTION DE L'ÉVALUATION DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PERFORMANCE (DEPP). L'éducation à la santé dans les établissements du second degré (2008-2009). Note d'information, 11-17, p 1-6, 2011.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (MEN), Information et éducation sexuelles. Circulaire n° 73-299, 23 juillet, Bulletin officiel de l'Éducation nationale, n° 30, 26/07/1973.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (MEN). Mise en œuvre au sein des établissements scolaires d'une politique d'information et de prévention en matière de santé et notamment du sida. Circulaire n° 89-119 du 18/05/1989. Bulletin officiel de l'Éducation nationale, n° 22 du 1/06/1989, p. 1352-1353.

OMS, *Actes officiels de l'Organisation mondiale de la Santé*, n° 2, p. 100.

PAGET, D. *Petite histoire des collèges et des lycées*, F.S.U. éditions du Temps, 2008.

PAICHELER, G. *Sexualité, normes et contrôle social*. Paris : L'Harmattan, coll. « sexualité humaine », 2003.

PELLEGRIN, P. « De la nature de la femme... », *Le point*, Hors-série, numéro 18, avril-mai 2015, Aristote, Notre père à tous, p19.

PINELL, P. *Une épidémie politique, la lutte contre le sida en France. 1981-1996*. Paris : PUF, 2002.

PLANNING FAMILIAL&TERPAN (laboratoire). *Sondage : sexualité : un sujet facile à aborder entre parents et enfants ? 2018*. URL : <http://www.datapressepremium.com/rmdiff/2006531/CPSondageEducatonSexuelle.pdf>

PORTIER, Ph. *Religion et politique*. Paris : Sciences. Po Les Presses, 2017, p. 211-221.

POUTRAIN, V. L'évolution de l'éducation à la sexualité dans les établissements scolaires. *Éducation et socialisation* [En ligne], 36 | 2014, URL : <http://journals.openedition.org/edso/951>.

PROST, A. "Travaillez, sinon vous serez orientés » : essai sur les difficultés actuelles des collèges et lycées français Author(s): Antoine Prost Source: The French Review, Vol. 58, No. 6 (May, 1985), pp. 793-804.

RAPPORT commandé par la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité sur la place des stéréotypes et des discriminations dans les manuels scolaires sous la direction de Pascal Tisserant et Anne-Lorraine Wagne.

RAPPORT sur l'évaluation de la loi de juillet 2001 sur l'éducation sexuelle
<https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/104000050.pdf>. 2001.

RÉPAULT, Cl., "La sexualité aujourd'hui". Un article publié dans l'ouvrage sous la direction de Jacques Dufresne, Fernand Dumont et Yves Martin, *Traité d'anthropologie médicale. L'Institution de la santé et de la maladie*. Chapitre 36, pp. 733-742. Québec: Les Presses de l'Université du Québec, l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), Presses de l'Université de Lyon, 1985, 1245 pp.

SAUVET, A. « État des lieux des connaissances, représentations et pratiques sexuelles des jeunes adolescents. Enquête auprès des 316 élèves de 4ème et 3ème d'un collège du Nord de Montpellier », *Mémoire de DU Sexologie, Faculté de Médecine- Montpellier-Nîmes*, 2009.

SCHARTZ, O. « Peut-on parler des classes populaires ? », *La vie des idées*, www.laviedesidees.fr/Peut-on-parler-des-classes.htm, 2011.

SEIGNOBOS, Ch. *La méthode historique appliquée aux sciences sociales*. 1901.

SEVEGRAND, M. *Les enfants du Bon Dieu. Les catholiques Français et la procréation au XXe siècle*. Paris : Albin Michel, 1995.

SIMON, P., *Le contrôle des naissances*, Payot, 1966.

SINOÛ, J. *Manuel Economie Sociale et Familiale destiné aux élèves de C.A.P. (3^e professionnel d'aujourd'hui)*, aux éditions Casteillan, 1984.

SOURCE <http://www.assemblee-nationale.gouv.fr>, le 17 mai 2002.

TANGUY, L. *L'enseignement professionnel en France. Des ouvriers aux techniciens*. Paris : PUF, 1991.

VERBA, D., GUÉLAMINE, F. *Interventions sociales et faits religieux : Les paradoxes des logiques identitaires*. Rennes : Presses de l'EHESP, 2014.

VERGNIOUX, A. *40 ans des sciences de l'éducation*, A. VERGNIOUX (dir.), Caen, PUC, 2009.

VINCENT, R. & THIEME TIMERI. *Évolution de l'enseignement de la notion de plaisir sexuel en sciences de la vie et de la terre au lycée de 1983 à 2019*. Education. Mémoire de Master II, 2021, Archive-Ouverture.